



Commune d'Autigny

Enquête publique du 13 janvier 2017 au 13 février 2017

1) Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

La révision porte sur l'ensemble du territoire communal.

Le dossier est constitué des documents suivants :

A. Dossier d'affectation :

- plan d'affectation des zones
- règlement communal d'urbanisme

B. Dossier directeur :

- plan directeur communal

C. Documents indicatifs :

- rapport
- plan des modifications
- aperçu de l'état d'équipement
- bilan de l'occupation des zones à bâtir
- plan communal des énergies

2) Abrogation du plan d'aménagement de détail suivant :

- plan spécial "zone d'activité équestre", approuvé le 6 novembre 1996

Requérant : Le Conseil communal

Particularités Mise à l'enquête publique du dossier d'affectation. Ces documents peuvent faire l'objet d'oppositions (art. 83 LATeC).
Mise en consultation publique du dossier directeur. Ces documents peuvent faire l'objet d'observations et de propositions motivées (art. 78 LATeC)

Le dossier peut être consulté auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal